

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLÉSIASTIQUE ET HISTORIQUE

COMPRENANT SEIZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Abonnement : Canada, \$1.00 par an.

Etats-Unis, \$1.25.

Etranger, 7 francs

SOMMAIRE :—Le quatrième anniversaire du sacre de S. G. Mgr l'Archevêque—Le R. P. Albert Lacombe, O.M.I.—Le nouveau Code de Droit canonique—Profession religieuse à la Maison Chapelle—Au lit de mort des protestants—La vie simple—Vêtue et profession religieuses à Notre-Dame de Lourdes—Sages paroles de Lord Elgin—NN. SS. Taché et Clut quittent le concile du Vatican—Les Soeurs Grises dans l'Extrême-Nord—Ding! Dang! Dong!—R. I. P.

VOL. XVI

1 AOUT 1917

No 15

QUATRIÈME ANNIVERSAIRE DU SACRE DE S. G. MGR L'ARCHEVÊQUE

Le 25 juillet S. G. Mgr l'Archevêque a célébré le quatrième anniversaire de son sacre. A dix heures il y eut à la cathédrale une messe pontificale solennelle, à laquelle assistèrent presque tous les prêtres du diocèse, de nombreux représentants des communautés d'hommes et de femmes et bon nombre de fidèles.

A l'évangile M. l'abbé Isidore Macaire, curé de Saint-Malo, monta en chaire et prononça un sermon de circonstance. Il développa, en les appliquant à la célébration du jour, ces paroles de saint Paul à Timothée: *C'est pourquoi je t'avertis de ranimer la grâce de Dieu, que tu as reçue par l'imposition de mes mains. Car ce n'est pas un esprit de timidité que Dieu nous a donné, mais un esprit de force.* (II Tim., ch. I, 6 et 7.) Le prédicateur rappela le beau jour de la consécration qui, il y a quatre ans, remplissait tous les cœurs de joie. Le soir de ce jour, ajouta-t-il, je me rappelle avoir entendu l'archevêque consécrateur, le regretté Mgr Langevin, nous dire dans l'intimité: "Enfin, je puis chanter mon *Nunc dimittis*, j'ai mon Timothée."

Le midi, des agapes fraternelles réunirent les membres du clergé autour de la table du Père de la grande famille diocésaine.

Ad multos annos!

— Le R. P. Pétour, O. M. I., a organisé un pèlerinage des catholiques de l'Athabaska au tombeau de Mgr Grandin, à Saint-Albert.